

Actualités

AGRONOMIE Pour développer une agriculture durable dans les pays arides

Agrosemens invente la graine tout terrain

Arriver à cultiver des choux et de la salade au Mali, voilà de quoi alimenter les chants des griots Malinke pendant des générations. C'est pourtant bien ce défi que Cyriaque et Judaël Crosnier Mangeat ont décidé de relever en créant la société Agrosemens en mars 2002 : développer une gamme de graines adaptées aux conditions agroclimatiques dans lesquelles elles seront cultivées. Pour cela, la société basée au Tholonet repose sur une poignée de cultivateurs provençaux avec qui elle sélectionne ses nouvelles races de légumes. Pratiquement, il s'agit de croiser des races de légumes résistantes aux climats arides avec d'autres plants sélectionnées pour leur goût. " Nos expérimentation ont lieu l'été, car le climat de la région est alors comparable à celui des pays africains avec qui nous travaillons ", précise Cyriaque, l'aîné des deux frères. La société certifiée BIO par Ecocert ne produit que des graines issues de plantes cultivées selon les normes de l'agriculture biologique. Une pierre dans le jardin des défenseurs de l'agriculture

durable, mais une exigence qui se paye : la production de semence certifiée coûtant dix fois plus cher que la semence standard. Chaque graine est donc traitée avec le plus grand soin. Le conditionnement est réalisé en Avignon sous le contrôle d'un ingénieur agronome, et les semences expédiées le plus souvent en avion. Des égards justifiés quand le kilo se facture jusqu'à 45000 euros pour des légumes en contre saison. " Nous ne faisons que du BIO, d'abord parce que la demande des consommateurs est croissante, ensuite parce que nous pensons que l'agriculture va nécessairement s'orienter vers le respect de l'environnement ". Cyriaque Crosnier Mangeat compte notamment sur l'application prochaine de la directive européenne de 1991 relative à l'agriculture biologique pour développer sa croissance en Europe. Car sur les 150 000 euros de chiffre d'affaires escomptés pour leur première année, si 80% seront réalisés en Afrique, principalement au Maghreb et en Afrique de l'ouest, les 20% restant seront des commandes d'agricul-



Cyriaque et Judaël Crosnier Mangeat, les frères fondateurs d'Agrosemens.

teurs français. C'est sous la marque " La Semence Bio " qu'Agrosemens commercialise ses graines dans l'hexagone. Un pari là encore ambitieux : relancer des variétés anciennes telle que la tomate orange " Gold Nugget ", et réinventer le " goût franc " des produits d'antan. Distingués du prix de l'entreprise innovante lors des Masters 2003 de la création d'entreprise remis au Sénat en janvier dernier, les deux fondateurs sont confiants : " La demande en produits BIO augmente de 20% par an, les agriculteurs vont devoir suivre ". E.N.